

Exprimons notre solidarité avec les Inculpé.es du 8 décembre 2020 et Libre Flot toujours à l'isolement !

Le 8 décembre, cela fera exactement 1 an que la SDAT a fait irruption dans nos vies, arrêtant nos ami.es pour les enfermer et les accuser de terrorisme. L'instruction est toujours en cours, les libérations ont eu lieu petit à petit (mai et octobre/novembre) sauf pour Libre Flot toujours enfermé et à l'isolement à la prison de Bois d'Arcy (78).

Comme c'est le cas pour tout.es les prisonnier.es placé.es à l'isolement depuis plus d'un an, c'est sur décision du Garde des sceaux que son isolement vient à nouveau d'être prolongé, sans d'autre motif que les accusations de la DGSI qui pèsent contre lui. Ces accusations sont basées sur une surveillance mise en place autour de lui depuis son retour du Rojava et son investissement dans la cause kurde en faveur du confédéralisme démocratique, la liberté des femmes, la protection de l'environnement et la lutte contre Daesh. Les dispositifs de surveillance par la DGSI (mise sur écoute, géolocalisation et filature) sont des graves atteintes à la vie privée. La lecture qu'elle en fait est tellement incomplète, aberrante et à charge qu'il semble difficile d'imaginer une défense correcte face à un juge à la botte des flics.

Les opinions politiques des un.es et des autres semble être un grand sujet d'intérêt pour les flics et les juges : « mais alors vous êtes maoïste ou anarchiste ? » et « que pensez vous de l'Antifrance ? », de la loi sécurité globale, des gilets jaunes, des black blocs... ? Cet échantillon des questions abordées lors des auditions témoigne de l'intérêt de la flicaille et de la justice sur l'opinion de nos camarades mais également de la vision qu'elles ont de certaines idéologies ou pratiques libertaires, définies selon eux par « Aucune limite à votre liberté, pas de lois, pas d'encadrements, pas de papiers, pas de dirigeants »...

Pour ceux arrêté.es le 8 décembre 2020 et libéré.es depuis, les contraintes imposées par la justice sont des entraves lourdes à supporter : interdiction de communiquer entre elleux, interdiction de sortie de leur département, obligation à mener une vie normée, pointage au commissariat et bien sur la menace d'une surveillance continue.

Pour notre ami encore enfermé que l'on maintient à l'isolement et qui subit cette « torture blanche », c'est un moyen de pression supplémentaire que l'autorité de l'administration pénitentiaire et de la justice réserve depuis longtemps à ceux qu'elle voudrait détruire.

Ces attaques contre nos ami.es doivent être prises au sérieux malgré leur absurdité, car la violence de celles ci n'est qu'un moyen de nous terroriser largement.

Les poursuites contre les personnes arrêté.es et mises en examen le 8 décembre pour « association de malfaiteurs terroriste en vue de la préparation d'un ou plusieurs crimes d'atteintes aux personnes » doivent cesser immédiatement.

La détention de Libre Flot, notre ami, camarade et compagnon doit finir au plus vite.

Cette répression auquel nous faisons face à un coût moral, financier et politique et la solidarité est l'unique force sur laquelle nous pouvons compter.

En gardant en tête que la solidarité est toujours criminalisée, que les inculpé.es encore entre les mains de la justice ne peuvent être tenu.es responsables des propos et actions de leurs soutiens, de façon individuelle ou collective nous exprimerons notre solidarité partout autour de cette date du 8 décembre !

Relayez notre appel, les lettres de Libre Flot, le blog des comités de soutien et leurs publications et exprimez votre solidarité partout !

**Ni innocent.es, ni héro.ines, ni martyr.es,
nous continuerons de soutenir les personnes réprimées par l'État.**

<https://Soutien812.net>

[1ere Lettre depuis l'isolement d'avril 2021](#)

contact : laisseznousdanser@riseup.net

[2eme Lettre depuis l'isolement été 2021](#)